

Bien se préparer pour les inscriptions « danse Modern' Jazz »

- Imprimer tous les documents sur notre site www.familles-rurales-trementines.fr :
fiche d'inscription / ré inscription et le règlement intérieur
- Certificat médical **obligatoire** pour tous le monde lié au COVID_19 (il sera valable 3 ans)
- Vérifier que la fiche soit bien remplie, datée et signée
- Lire, signer et nous retourner le règlement intérieur (dans l'idéal, en garder une copie)
- Préparer votre règlement pour l'adhésion :
 - Chèque(s) à l'ordre de FAMILLES RURALES TREMENTINES. Possibilité de faire 1 à 3 chèques. Les chèques seront retirés tous les mois à partir du mois d'octobre 2020.
 - Espèces **PAS de chèques VACANCES**
- La photocopie de la carte **FAMILLES RURALES 2020** (de Trémentines ou d'une autre commune).

Si vous n'êtes pas adhérent à Familles Rurales en 2020, joindre un chèque de 12€ à l'ordre de FAMILLES RURALES Trémentines + Le bordereau à compléter (disponible sur notre site)
- Un chèque de 25€ à l'ordre de FAMILLES RURALES TREMENTINES pour la carte d'adhésion **FAMILLES RURALES 2021**. Le chèque sera encaissé en janvier 2021 et la carte envoyée à cette même période.
 - Si vous souhaitez prendre la carte dans une autre commune (et dans le but d'éviter les adhésions)
 - Nous faire un chèque de 25€
 - Nous indiquer la commune où vous prendrez votre carte
 - Quand vous aurez votre carte, merci de nous en transmettre une copie par mail
 - Le chèque de 25€ sera déchiré.
- Une enveloppe timbrée **NON libellée** (seulement pour les nouvelles inscriptions)

Pour respecter les règles sanitaires, nous procéderons avec un sens de circulation : une entrée (porte principal) et une sortie différente (porte sur le côté) avec un gel hydroalcoolique, le port du masque **OBLIGATOIRE** , 1 personne dans la salle, respecter bien le 1 mètre de distance pendant l'attente et emmener votre crayon .

Merci Le bureau